

COMMUNE DE CRANS

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Juin 2024

Procès-Verbal N° 05-2024

L'An deux mille vingt-quatre le cinq du mois de Juin à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune sur convocation du Maire, Madame MORTREUX Françoise du 31/05/2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie « salle Buissonnière » de la commune de Crans, sous la présidence de Mme MORTREUX Françoise, maire de la commune

La convocation a été affichée le 31/05/2024.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 9

Conseiller municipal		Présents	Excusé(s)	Absents	Donne pouvoir à
Noms	Prénoms				
BERNARD	Dominique	X			
DROUIN	Claude	X			
PRUNIER-NEYRET	Julie	X			
BEREZIAT	Didier	X			
MORTREUX	Françoise	X			
RENARD	Alexandre	X			
FRERY	Maud	X			
CHANEL	Gérard	X			
BUFFERNE VINCENT	Ludivine	X			

ADMINISTRATION GENERALE

1. **APPEL DESPRÉSENTS**

Madame la Maire ouvre la séance. La feuille de présence circule dans l'Assemblée.

2. **DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme PRUNIER-NEYRET Julie est élue secrétaire de séance par 9 voix pour.

3. **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

Madame la Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal du 10 AVRIL 2024.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide par 8 voix pour d'adopter le compte rendu.

ADOpte A L'UNANIMITE 8 VOIX POUR

4. L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SERA LE SUIVANT :

LA COMMUNE :

- Département de l'Ain : demande de subvention pour changement systématique de l'éclairage des Bâtiments communaux en éclairage Led.
- Budget M 49 : Décision Modificative
- Budget M 57 : Décisions modificatives
- Point sur les travaux du cheminement doux
- Tableau des élections
- Vote des subventions 2024
- Fête du village

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Fond de concours transmission écologique : Remplacement de l'ensemble des éclairages des bâtiments communaux pour passage en Led.
- Service ADS : Proposition d'avenant

LES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Action Sociale

Communication

Jeunesse Loisirs et Culture

- Aire de Jeux

Assainissement et Voirie

Environnement et Fleurissement

Patrimoine, Bâtiments publiques et cimetière

Urbanisme :

- Demande de présence de la commune pour une expertise judiciaire.

Voirie :

- Proposition de prix pour l'aménagement du virage route de Chalamont
- Elagage : Devis pour élagage dans la haie sous la salle des fêtes.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Agence de l'eau : Solde subvention des études diagnostic du système d'assainissement.
- Rencontre gendarmerie/Elus maintenue le 19 juin 2024.

AGENDAS :

- Festival Cuivre en Dombes

FINANCES

5. DÉLIBÉRATION N° 2024/30 : DEPARTEMENT DE L'AIN : DEMANDE DE SUBVENTION POUR CHANGEMENT SYSTEMATIQUE DE L'ECLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX EN ECLAIRAGE LED.

La commune de Crans souhaite procéder au remplacement systématique, dans l'ensemble des bâtiments communaux, de l'éclairage existant pour un passage en Led avec pour objectif la réduction de la consommation énergétique de la commune, ce qui s'inscrit dans la transition écologique.

Informations concernant le projet :

- ~ L'ensemble des bâtiments communaux, Mairie, salle polyvalente « Gérard MORIN » et Église. Remplacement systématique de tous les éclairages pour un passage en Led.
- ~ Période prévisionnelle de réalisation janvier 2025
- ~ Ce projet est éligible à des aides :
- ~ Le département peut participer à hauteur de 20 % sur ce type de dossier.
- ~ Le budget estimé est de 16 585.50 € H.T, soit 19 902.60 TTC – subvention attendue de 3 317.00 € H.T €, soit 3 980.52 € TTC de leur part à ce jour.
- ~ La commune va également déposer une demande de fonds de concours pour ce dossier auprès de la Communauté de Communes de la Dombes.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 8 voix pour de déposer une demande de subvention auprès du département.

ADOpte A L'UNANIMITE 8 VOIX POUR

6. DÉLIBÉRATION N° 2024/31 : BUDGET M 49 : DECISION MODIFICATIVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget de la commune,

Pour régulariser le budget M 49 suite à une inversion des numéros de compte.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre la décision modificative suivante :

Intitulé	Diminution sur crédits alloués			Augmentation des Crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	montant
Frais d'étude 041	2031	H.O	40 180.87 €			
Réseau d'assainissement 041				21532	H.O	40 180.87 €
Investissement dépenses			40 180.87 €			40 180.87 €
Solde 00.00 €						
Frais d'étude 041				2031	H.O	40 180.87 €
Réseau d'assainissement 041	21532	H.O	40 180.87 €			
Investissement recettes			40 180.87 €			40 180.87 €
Solde 00.00 €						

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 8 voix pour d'accepter la décision modificative ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE 8 VOIX POUR

Arrivée de M. RENARD Alexandre

7. DÉLIBÉRATION N° 2024/32-33 : BUDGET M 57 : DECISION MODIFICATIVE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget de la commune,

Pour verser une avance à l'entreprise EIFFAGE et l'intégrer au Budget.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre la décision modificative suivante :

Intitulé	Diminution sur crédits alloués			Augmentation des Crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	montant
Immobilisations corporelles en cours 041				231		29 461.00 €
Investissement dépenses						29 461.00 €
Solde 29 461.00 €						
Avances versées sur commandes d'investissement 041				238		29 461.00 €
Investissement recettes						29 461.00 €
Solde 29 461.00 €						

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 9 voix pour d'accepter la décision modificative ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE 9 VOIX POUR

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget de la commune,

Pour régulariser le budget 2024 le compte 681 au titre des amortissements n'a pas été rattaché au bon chapitre.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre la décision modificative suivante.

Intitulé	Diminution sur crédits alloués			Augmentation des Crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	montant
Dotation aux amortissements	681		12 575.00 €			
Investissement dépenses			12 575.00 €			
Dotation aux amortissements 042				681		12 575.00 €
Investissement recettes						12 575.00 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 9 voix pour d'accepter la décision modificative ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE 9 VOIX POUR

COMMUNES

8. POINT SUR LES TRAVAUX DU CHEMINEMENT DOUX

La Maire propose l'application d'une limitation de vitesse à 30 km/h dans le centre village et de mettre en place une limitation du tonnage des véhicules à 12 tonnes pour la traversée du centre village.

Les travaux se passent bien. Les délais sont respectés. Le budget est maintenu (plus-value et moins-value).

Au final, le tapis sera à hauteur des bordures. L'entrée de l'habitation en face de la Mairie a été modifiée, elle donne désormais sur la descente de la salle Polyvalente.

L'Entrée du chemin communal sera faite en enrobé au niveau de la route de Montbuisson.

Les talus devront être bien faits pour que cela soit propre une fois terminé.

Un abri de bus a été supprimé (gain de 10 000 € environ)

Il reste un souci à l'entrée du village avec l'aménagement d'une entrée. Vu avec les nouveaux propriétaires, les travaux devraient être réalisés avant la réalisation du tapis.

9. TABLEAU DES ELECTIONS

Tableau du 09 juin 2024

HORAIRES	PRESENTS
De 8 h00 – 10h30	Présidente : Mme MORTREUX Françoise ➤ M. Dominique BERNARD ➤ M. Claude DROUIN
De 10h30 – 13h00	Président Suppléant : Didier BEREZIAT ➤ Mme Maud FRERY ➤ M. Gérard CHANEL
De 13h00 – 15h30	Président Suppléant : Didier BEREZIAT ➤ Mme BUFFERNE VINCENT Ludivine ➤ Mme BATTIE Claudette
De 15h30 – 18h00	Présidente : Mme MORTREUX Françoise ➤ Mme Julie PRUNIER-NEYRET ➤ Mme Patricia QUESTE

Dépouillement :

Scrutateur : Patricia QUESTE

Scrutateur : Victorine LIGOUT

Scrutateur :

Scrutateur :

Bureau :

Présidente : Françoise

Secrétaire : Julie PRUNIER-NEYRET

Assesseurs : M. Dominique BERNARD

Assesseurs : M. Didier BEREZIAT

10. DELIBERATION N° 2024/34 : VOTE DES SUBVENTIONS 2024

Il est proposé au Conseil Municipal, le vote des subventions suivantes :

Dénomination	Vote 2023	Proposition 2024
Azimuts, Culture et science	500 €	600 €
Amicale des boules de Crans Subvention exceptionnelle pour travaux	200 €	200 €
Palette fleurie Inventaires	/	/
Amicale des pompiers de Chalamont	150 €	150 €
Amicale des pompiers de Rignieux-le-Franc	150 €	150 €
Restaurant scolaire de Chalamont	400 € + 100 €	800 €
Sou des écoles de Chalamont	150 €	200 €
Centre Social Mosaïque de Chalamont	1 750 €	2000 €
Académie de la Dombes- Publication Gratuite 1 numéro par an	50 €	100 €
MFR de Montluel 1 jeune	/	50 €

Budget prévisionnel 2024 : 7 000 €
Budget 2023 prévisionnel : 5 000 €

Total réalisé : 4 250 €

11. FETE DU VILLAGE

Les Barnums sont réservés auprès de la Communauté de Communes de la Dombes.
Food Trucks Proposition : Cuisine créole et voir pour burger en seconde proposition.

Animation :

Structure :

Proposition de jeux complémentaires : Bubbles foot

La buvette sera tenue par les élus.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

12. FOND DE CONCOURS TRANSMISSION ECOLOGIQUE : REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES ECLAIRAGES DES BATIMENTS COMMUNAUX POUR PASSAGE EN LED.

La commune de Crans souhaite procéder au remplacement systématique, dans l'ensemble des bâtiments communaux, de l'éclairage existant pour un passage en Led avec pour objectif la réduction de la consommation énergétique de la commune, ce qui s'inscrit dans la transition écologique.

Informations concernant le projet :

- ~ L'ensemble des bâtiments communaux, Mairie, salle polyvalente « Gérard MORIN » et Église. Remplacement systématique de tous les éclairages pour un passage en Led.
- ~ Période prévisionnelle de réalisation janvier 2025
- ~ Ce projet est éligible à des aides :
- ~ La commune va déposer une demande de fonds de concours pour ce dossier auprès de la Communauté de Communes de la Dombes. Celle-ci peut participer à hauteur de 30 % du reste à charge de la commune sur ce type de dossier.
- ~ Le budget estimé est de 16 585.50 € H.T, soit 19 902.60 TTC – fonds de concours attendu de 4 975.65 € H.T €, soit 5 970.78 € TTC de leur part sans autres aides.
- ~ Si la commune obtient d'autres participations, le montant sera calculé en fonction du reste à charge de la commune.

- ~ La commune va également déposer une demande de participation au département de l'Ain dans le cadre de la transition énergétique.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 9 voix pour de déposer une demande de fonds de concours pour la transition écologique auprès de la communauté de communes de la Dombes.

ADOpte A L'UNANIMITE 9 VOIX POUR

13. SERVICE ADS : PROPOSITION D'AVENANT

Vu l'avenant n°5 à la convention constitutive du service ADS Unifié entre les Communautés de Communes de la Dombes et Dombes Saône Vallée signé le 2 avril 2024, proposant aux Communes membres **de nouvelles prestations** en lien avec l'autorisation du droit des sols afin de répondre aux mieux à leurs besoins selon la tarification définie à l'article

PRESTATIONS	TARIFS
Etude des avant-projets en Mairie	250,00 € la demi-journée /agent (déplacement compris)
Interprétation réglementaire de certains points du PLU	250,00 € la demi-journée /agent (déplacement compris)
Participation aux réunions de travail en Mairie sur le volet réglementaire des modification ou révision de PLU et des OAP	80,00 € / heure (déplacement compris)
Soutien en cas d'absence des agents communaux et renfort d'urgence aux agents chargés de l'urbanisme pour la gestion administrative des autorisations d'urbanisme (hors période de congés annuels d'été)	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Expertise sur le montage des dossiers d'urbanisme et sur l'étude de faisabilité des projets lors de plage horaire en mairie ouverte au public, sur rendez-vous, par demi-journées	250,00 € la demi-journée/agent (déplacement compris)
Réunion d'information sur le droit de l'urbanisme par groupe de 5 à 10 personnes	80,00€ la demi-journée/participant

La convention communale en vigueur doit faire l'objet d'un avenant n°1 pour permettre à la Commune de bénéficier des nouvelles prestations définies par l'avenant n°5 à la convention constitutive du service ADS Unifié.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide par 9 voix pour d'accepter la décision modificative ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE 9 VOIX POUR

COMMISSION JEUNESSE LOISIRS ET CULTURE

- Plusieurs devis ont été reçus pour aménager deux plateaux de hauteurs différentes. Plusieurs agrès, un nid d'oiseaux, un rocher d'escalade, un plateau sportif ainsi qu'un terrain de pétanque vers la haie avec des bancs sont proposés. Demandes de subvention à la Région, Pour le handicap et à la préfecture de l'Ain.

- Le Conseil Municipal autorise madame la Maire a déposer des dossiers de subventions auprès de la Région, de l'Etat, du Département et de la Communauté de Communes de la Dombes.

COMMISSION ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

- Proposition de prix pour l'aménagement du virage route de Chalamont :
Eiffage : 9 346.44 €
Colas : 10 293.60 €, c'est la proposition de l'Entreprise EIFFAGE qui est retenue.
- Elagage : Devis pour élagage dans la haie sous la salle des fêtes. (FURIER ELAGAGE) pour un montant de 1 080 € TTC.

COMMISSION PATRIMOINE ET BATIMENTS PUBLICS ET CIMETIERE

- Les travaux à l'Eglise sont terminés.
- WC public : devis pour entretien annuel : 2 940.00 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Agence de l'eau : Solde subvention des études diagnostic du système d'assainissement.
- Le montant du solde de la subvention qui nous a été versé est de **8 560.00 €**. le montant total versé à la commune pour l'opération est donc de 19 530.00 € au lieu des 21 940.00 € initiaux. Le montant a été ajusté en fonction du coût réel des travaux.
- Rencontre gendarmerie/Elus maintenue **le 19 juin 2024 à 20 heures**.
- Location vaisselle salle polyvalente : Suite à la dissolution prochaine de l'association de la palette fleurie, la question de la gestion de l'inventaire de la vaisselle est posée. Il va être proposé à une personne extérieure de les prendre en charge contre rémunération.

AGENDA

- Festival : cuivre en Dombes. Le 4 décembre 2024 de 13h à 18 h 00 sur la commune : Festival hors les murs

Fin de la séance : 23h10

La secrétaire de séance
Mme Julie PRUNIER-NEYRET

La Maire de la commune de Crans
Mme Françoise MORTREUX